

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.153

L'An deux Mille Onze, le 10 novembre à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 4 novembre 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 4 novembre 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. CHABASSE, M. COASSIN, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme DAUZIDOU représentée par M. SIMONNET
M. DENIS représenté par Mme DUMAS
M. MEGLIO représenté par M. GIRAUD

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. FILOCHE, Mme FAUQUET-MOLL, M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 30

Mme DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **Grand Prix de la Ville de ROYAN et Prix Spécial du Jury pour le
"22^{ème} Salon d'Automne" -Année 2011**

RAPPORTEUR : Mme WILLMANN

VOTE : UNANIMITE

La Ville de ROYAN organise le "22^{ème} Salon d'Automne", dans les locaux du Palais des Congrès, Galerie de la Seudre.

L'exposition, qui se tient du samedi 15 octobre au dimanche 13 novembre 2011, a pour thème « Architecture de lumière ».

Celle-ci s'adresse à tous les artistes sans restriction de résidence.

Le Jury qui s'est réuni les vendredi 7 et samedi 8 octobre 2011 a décerné :

- le Grand Prix de la Ville de Royan à Monsieur Laurent PIERRE, demeurant 6, chemin des Carrières à Breuillet, pour son œuvre.

Ce prix est doté d'un montant de 600 €

- le Prix Spécial du Jury à Madame Marie MOTUT-PATTEDOIE, demeurant 2 rue du Chanoine RAUD à ROYAN, pour son œuvre.

Ce prix est doté d'un montant de 250 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- de verser la somme de 600 € à Monsieur Laurent PIERRE, qui a reçu le Grand Prix de la Ville de Royan lors du "22^{ème} salon d'Automne", conformément au choix du jury qui s'est réuni les vendredi 7 et samedi 8 octobre 2011,

- de verser la somme de 250 € à Madame Marie MOTUT-PATTEDOIE, qui a reçu le Prix Spécial du Jury lors du "22^{ème} salon d'Automne", conformément au choix du jury qui s'est réuni les vendredi 7 et samedi 8 octobre 2011.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 15 novembre 2011

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD